

35

FLECHATEL



n° département

commune

PONT NEUF (LE)

0991

lieu-dit

adresse

REDON

BAIN DE BRETAGNE

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

180007583

Coordonnées

LAMBERT2

X = 29220

Y = 32510

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1960

section : H

parcelle : 367

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967

par

SITUATION: EN ECART

PARTIES CONSTITUANTES: CHAPELLE

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: SCHISTE,GRES,APPAREIL MIXTE,MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,CRCLEPE

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE,ESCALIER TOURNANT A RETOURS AVEC JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CHAPELLE CONSTRUITE EN 1709,DETRUITE;MANOIR 1ERE MOITIE 18E SIECLE,REMANIE

I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .2 - CONTEXTE HISTORIQUE

Le site du Pont-Neuf est utilisé depuis très longtemps puisque le pont qui permettait autrefois de franchir la Vilaine à cet endroit était d'origine gallo-romaine comme en témoigna la découverte de pièces datant de Jules César lors de la démolition de l'une des piles au début du XII^e siècle (1). C'était la voie romaine d'Angers à Carhaix qui franchissait la Vilaine à cet endroit.

C'est là que dût se dérouler en 578 la bataille qui opposa Waroch, à la tête des Bretons, aux Francs (2), ainsi que celle qui en 843 opposa Erispoë, fils de Nominoë et Renaud, comte de Nantes (3).

Ce pont prit le nom de Pont-Neuf à une époque que nous ignorons, dont nous savons seulement qu'elle est antérieure à 1709 (4).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La maison du Port-Neuf n'est pas citée parmi les maisons nobles aux réformations de la noblesse au XVI^e siècle (5).

La première mention écrite que nous possédions concerne la construction de la chapelle en 1709 (6) : Luc Gesnis, prêtre, ancien doyen de la Guerche, fonde une messe basse les dimanches et festes, car François Blérÿe et sa femme Françoise Deshayes, demeurant à la maison noble de la Gaudinelafe en Saint-Malo de Phily,

(1) Dictionnaire historique et géographique de Ogée, 2^e édition Cf. Annexe 2.
BANEAT (P.) Etude sur les voies romaines ... p. 59.

(2) BORDERIE (A. de la) Histoire de Bretagne t. I p. 445

(3) id. t II p. 44 et MARTIN-CHAUFFIER (L.) A propos des batailles de Messac et de Blain ... en 843

(4) A.D. 35 G 505^c cf. annexe 1.

(5) B.M. Rennes, Ms I92, Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne, t I f°82

(6) A.D.35, G 505^c , Fondation au Pont Neuf, cf. Annexe.

proposent de faire bâtir " à leurs propres couts depens une chappelle proche les ponts neufs dans la paroisse de Pléchatel dans l'endroit le plus convenable pour l'utilité du publicq et pour leur commodité particulière". Ils s'obligent à la construire dans moins de deux ans.

François Blérye figure dans les registres paroissiaux de Messac sous cette appellation : "N.H. François Blérye, marchand au Port" (1). De son second mariage, avec Françoise Deshayes, il a un premier fils, Joseph-Marie, qu'il fait baptiser à Messac le 25 décembre 1708 puis un autre Daniel-Joseph qu'il fait baptiser à Pléchâtel le 15 novembre 1710 (2). Il est alors précisé que N.H. François Blérye demeure au Port-Neuf et son fils Louis François prend le titre de N.H. Messire Louis-François Blérye, sieur du Port-Neuf. Ceci permet d'émettre l'hypothèse que la maison fut construite à la même époque que la chapelle, au début du XVIII^{ème} siècle et que le "marchand au Port" donna à cette maison construite près du Pont-Neuf, le nom de Port-Neuf.

Les Blérye résident au Port-Neuf au cours du XVIII^{ème} siècle (3) mais ils ne sont pas cités dans les rôles de la noblesse de 1751 (4).

Le Port-Neuf n'est pas cité parmi les biens nobles vendus à la Révolution.

Le Pont-Neuf était en très mauvais état dès 1763 (5). En 1785 un devis très détaillé des réparations à faire fut établi (6). Il nous apprend que c'était un pont à 8 arches, la cinquième et la septième étant effondrées et remplacées par une travée de charpente, la sixième étant en train de s'effondrer et faisant obstacle à la navigation. Il fut finalement démoli au XIX^{ème} siècle et le hameau fut nommé tantôt le Port-Neuf, tantôt le Pont-Neuf. Aujourd'hui il n'est plus appelé que le Pont-Neuf.

4 - DEGRADATIONS. RESTAURATIONS

La chapelle n'existait plus déjà au moment de la rédaction du Pouillé (7) en 1884.

- (1) Anciens registres paroissiaux de Messac, publiés par PARIS-JALLOBERT (P.) p. 4
- (2) Anciens registres paroissiaux de Pléchâtel, p. 4
- (3) Anciens registres paroissiaux de Pléchâtel publiés par PARIS-JALLOBERT (P.).
- (4) A.D. 35 C 4553 Rôles et déclarations de la noblesse
- (5) A.D. 35 C 4989
- (6) A.D. 35 C 4993
- (7) GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, t. V p. 454

II)- DESCRIPTION

1 - SITUATION

L'ancien manoir du Pont Neuf est construit en bordure de la Vilaine (rive gauche), à 5 kilomètres Sud-Sud-Ouest du bourg de Pléchâtel et à 1 kilomètre au Nord du manoir du Vautenet en Messac. Du bourg de Pléchâtel on y accède par la route départementale D 77 (Pléchâtel - Saint Malo de Phily) puis par la route départementale D 51 (Saint Malo de Phily - Messac), et enfin par un chemin qui bifurque à l'Ouest au lieu-dit "Brémalin". Ce chemin tourne à angle droit devant les grilles du manoir et s'interrompt dans le lit de la Vilaine (Cf photos A,B, 3 et 4). Un chemin lui fait pendant sur la rive droite.

Un ouvrage de maçonnerie en ruine borde le chemin de la rive gauche près du manoir. Le cadastre de 1838 en indique un semblable sur la rive droite, de même qu'un bateau de passage. Il s'agit donc probablement de quais aménagés pour le passage d'un chemin à l'autre ou des restes d'un ancien pont.

L'édifice voisine avec les bâtiments d'une exploitation agricole dispersée au Sud. D'autres dépendances le prolongent au Nord.

Il est bordé à l'Est par un jardin potager, à l'Ouest par un chemin de terre et au Sud par un jardin d'agrément planté de deux palmiers. Ce jardin est fermé au Sud par une grille sur muret. L'entrée est constituée d'une grille à deux vantaux entre des piles carrées de brique. Un pavillon à 2 étages occupe l'angle Sud-Ouest du jardin (Cf photo n° 2).

2 - MATERIAUX

- Murs :

Appareil petit et irrégulier de schiste noir et pourpre et de grès armoricain. Joints récents.

- Ouvertures :

Linteau de bois ou de ciment.

Appuis de schiste pourpre ou refaits en ciment.

Jambages appareillés irrégulièrement ou régulièrement en grand appareil de grès blanc ou rosé.

- Couverture :

Ardoise :

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE -
(Cf relevés graphiques "plans" et "coupe")

A - PARTI GENERAL

L'ancien manoir est un édifice d'aspect massif et irrégulier à un étage aspecté au Sud. Son plan est trapézoïdal (angle du mur Est de 14 °) et se prolonge au Nord par une aile en équerre formée de deux corps en décrochement (partie Nord moins élevée).

Le plan de la toiture (Cf croquis "plan de situation") fait apparaître deux corps de bâtiment en équerre, l'un allongé Nord-Sud, le second, plus large, allongé Est Ouest. Cette distinction ne se retrouve pas dans le plan au sol.

B - PLAN

a - Rez-de-chaussée Cf "relevé graphique" et croquis commenté (Annexe 2).

Le plan est organisé en fonction d'un couloir allongé Nord Sud divisé en deux parties par un décrochement du mur Est (Cf photo n° 11).

- La partie Sud distribue deux pièces de part et d'autre (A et B).

- La partie Nord, élargie, contient un escalier à une volée droite, à quartier tournant à droite, et elle distribue une pièce à l'Est (C), une à l'Ouest (D) et une troisième au Nord-Ouest (E). De cette dernière pièce un petit escalier à une volée droite à demi pris dans l'épaisseur du mur donne accès à l'étage de la partie Nord de l'aile Nord. Les deux pièces du rez-de-chaussée ouvrent directement sur l'extérieur.

Les pièces D et E ont un plan trapézoïdal; le biais du mur Ouest détermine au Sud-Ouest l'existence d'une pièce (F) de petites dimensions, également de plan trapézoïdal.

Toutes les séparations intérieures sont faites de murs de refend.

b - Etage. (Cf croquis-annexe 3-)

Le plan de l'étage s'organise autour du noyau central de distribution : escalier, palier, couloir (cf photo n° I2).

Le palier de l'escalier donne accès à un couloir longitudinal qui prolonge dans l'aile Nord la ligne de foulée de l'escalier. Ce couloir distribue les trois pièces de l'aile. Un escalier droit de 4 degrés compense la différence de niveau entre les deux parties.

Un second couloir en retour, parallèle à l'axe de l'escalier distribue les chambres Nord Est (C'), Sud-Est (A') et le comble par un escalier à une volée droite.

La chambre A' communique avec la chambre B'.

La pièce D' ouvre directement sur le palier; elle communique avec la pièce F'. F', D' et E' sont de plan trapézoïdal.

c - Comble

Cf croquis (annexe 4).

C - COUPE . Cf relevé graphique -

Etagement simple : rez-de-chaussée, étage desservi par l'escalier principal, comble desservi par l'escalier secondaire.

Etagement identique dans la partie Nord de l'aile Nord mais étage et comble sont moins élevés, la différence de niveau étant compensée par un petit escalier (Cf plan de l'étage).

Les murs de refend s'interrompent au niveau du comble sauf ceux de la cage d'escalier, celui de la partie Nord-Est et celui de la partie Nord porteur d'une souche de cheminée.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Extérieurement l'édifice présente une homogénéité d'élévation donnée par le parti général des fermes et de la répartition des ouvertures : disposition par travées à deux niveaux, formes rectangulaires ou à linteau échancré (au deuxième niveau, essentiellement), dimensions moyennes.

Un troisième niveau de lucarnes en charpente existait avant la réfection de la toiture (Cf reproductions de cartes postales A et B); elles étaient du type "capucine" à croupe arrondie et échancrée.

Actuellement les travées sont ainsi disposées :

- cinq sur la façade principale Sud;
- quatre sur la face Est (partie Sud, jusqu'au décrochement de l'aile Nord). Quatre fenêtres sont obturées;
- une sur la face Nord, désaxée à droite;
- une régulière sur la face Est (la fenêtre du premier niveau est récente), quatre autres fenêtres (deux à chaque niveau) sont disposées régulièrement au deuxième niveau, irrégulièrement au premier niveau.

Une corniche de bois couronne les murs; elle est profilée en double quart de rond entre filets.

5 - PARTIES HAUTES

A - TOITURE

Toiture composée de deux combles perpendiculaires, l'un orienté Nord Sud, à deux versants réguliers et croupe au Nord, l'autre orienté Est Ouest, à deux versants dissymétriques (40° au Sud, 70° au Nord) et croupe irrégulière à l'Est.

Couverture entièrement refaite à une date récente : ardoises et crochets, arêtiers en tuile, noue des versants Est et Nord en zinc.

Avant-toit interrompu à l'Est et au Nord par deux hautes souches de cheminées dont le faite atteint le niveau de l'arêtier. Les deux souches de cheminée du comble Nord-Sud (l'une sur le versant Ouest, l'autre sur l'arêtier) ont été refaites.

Un cheneau de zinc reçoit les eaux de pluie du versant Sud.

B - CHARPENTE (Cf relevé graphique "coupe" et photos nos 31 et 32)

Charpente en équerre à fermes asymétriques, trois dans le comble Est-Ouest, deux dans le comble Nord-Sud et une demie ferme de croupe à l'angle Sud-Ouest.

Fermes à poinçon reposant sur des poutres intégrées au plancher, entrain retroussé interrompant les arbalétriers, contreventement par sous-faitière.

Ce type de charpente nécessite de nombreux renforts entre les pièces maîtresses horizontales, verticales ou obliques :

- renfort entre les poinçons, les entrains retroussés et la sous-faitière d'une part, entre les entrains retroussés et les arbalétriers d'autre part, par des aisseliers;

- renfort entre la panne faitière et les poinçons par gousset;

- renfort des arbalétriers par des jambettes;

- renforts irréguliers d'entrains retroussés par des potelets supplémentaires.

Côté Nord, le faux entrain repose sur le mur de refend; il est relié à l'arbalétrier par un lien oblique.

Les arbalétriers reposent sur les murs par l'intermédiaire de blochets sur sablière.

Assemblages : tenons et mortaises chevillés, pannes sur échantignolles.

Les pièces de la couverture (chevrons, lattis) sont récentes.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

A - REZ-DE-CHAUSSEE

Le rez-de-chaussée a conservé sa disposition d'origine mais les pièces ont été transformées. Subsistent dans le salon : des lambris de hauteur (Cf sous-dossier "lambris"), un buffet intégré au lambris (Cf sous dossier "buffet") et une cheminée (Cf sous-dossier "cheminée"), dans la chambre Sud-Ouest, une cheminée à trumeau (Cf photos nos 18,19,20).

B - ETAGE

Les pièces de l'étage ont conservé leur disposition d'origine et leurs plafonds à poutres et solives.

Elles sont pour la plupart garnies de cheminées d'origine (type cheminée lambrissée à trumeau et tablette - Cf photos nos 28,29,30).

La chambre Nord Ouest a conservé deux placards intégrés (Cf sous-dossiers "placards" 1 et 2).

C - ESCALIER (Cf photos nos 11, 12,13)

L'escalier de bois possède une balustrade composée de poteaux, d'un limon et d'une main courante de fort équarrissage et de balustres tournés à faibles reliefs.

III)- NOTE DE SYNTHÈSE

La date de construction de l'ancien manoir du Pont Neuf n'est pas connue précisément mais l'édifice est datable du XVIII^{ème} siècle.

Les éléments stylistiques qui permettent de proposer cette datation sont, extérieurement, les ouvertures (leur linteau de bois échancré indique même une époque assez avancée dans le siècle) et, intérieurement, l'escalier à balustres tournés et les motifs "rocaille" des trumeaux de cheminée (celle du salon en particulier).

Cet édifice est le seul exemple de ce type recensé dans le canton; il ne présente qu'un intérêt limité en raison de l'incohérence du plan, des maladresses de construction et de l'absence de qualités esthétiques.

IV)- DOCUMENTATION
1 - SOURCESA - Manuscrites

Archives départementales d'Ille et Vilaine

Série C

C 4989 Lettres au sujet de la démolition des
Ponts Neufs près Messac.- I763

C 4993 Etat détaillé et estimatif des répara-
tions à faire au pont de Messac pour le mettre en état de subsister.- I4 juin I785.

Série G

G 505^C, sous-liasse Messac. Fondation d'une
messe par Luc Gesnis, prestre, en une chapelle à bâtir " près les Pont Neufs".-
3 juillet I709.

B - Imprimées

Anciens registres paroissiaux de Bretagne publ. par PARIS-JALLO-
BERT (Abbé P.) Rennes, Plihon et Hervé.

Registres de Messac, I89I . 44 p.

Registres de Pléchâtel, I896. 38 p.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT (P.) Le département d'Ille et Vilaine, Histoire, Archéologie,
Monuments. Rennes, Larcher, I927. 4 tomes. t III p. I00.

BANEAT (P.) Etude sur les voies romaines du département d'Ille et Vilaine.
Rennes, Vatar, I928 82 p.

GUILLOTIN DE CORSON (Ch^{ne} A.) Pouillé historique de l'archevêché de
Rennes. Rennes, Fougeray; Paris, Haton. 6 tomes t. V I884.

GUILLOTIN DE CORSON (Ch^{ne} A.) Statistique historique et monumentale de
l'arrondissement de Redon. Rennes, Catel, I886, 526 p.

MARTIN CHAUFFIER (L.) A propos des batailles de Messac et de Blain et de la prise de Nantes par les Normands en 843. Essai sur les sources narratives. Mem. Soc. Hist. Archéo. Bretagne t. I. 1920 p. 191 - 204.

OGEE (J.B.) Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin. Rennes; ~~Polli~~liex, 1843,-1853. 2 tomes.

V) - ANNEXESANNEXE N° 1

Construction d'une chapelle au Pont-Neuf et fondation d'une messe.

Le troisième jour du mois de juillet mil sept cents neuf devant nous nottaires des cours et juridictions et seigneuries du prieuré de pléchatel et du Plessix Bardoul ensemble concurent a personnellement comparu vénérable et discret missire luc gesnis prestre sieur antien doyen de la guerche et recteur de rannée demeurant au bourg et paroisse de pléchatel évesché de rennes lequel désire sous le bon plaisir de monseigneur l'illustrissime et révérendissime évesques de rennes faire une fondation annuelle d'une messe basse chaque feste et dimanche de l'année pour l'entretien et salaire de laquelle il a affecté et obligé la somme de soixante dix livres de rente anuelle pour le prestre qui deservira ladite fondation à prendre sur le constitut luy deüpar noble homme françois blerye et damoiselle françoise deshayës son épouse demeurant apresante a la maison noble de la gaudinelaïe paroisse de Saint-malo de fillis évesché de saint malo proche les ponts neufs, pourquoy lesdits sieurs blerye et femme s'obligent eux et leurs successeurs a la continuation de la rante annuelle de la dite somme de soixante dix livres apperpetuité sans quelle se puisse franchir et pour cet effet ont des apresant affecté et hypothéqué tout leur bien tant venu qu' a venir et particulièrement ont affecté les maisons et terres des pont-neufs Brémalain et des environs, laquelle rente ne commencera que du jour que ladite prestimonyë sera présentée soit par le dit sieur doyen ou autre qui sera dit cy après et sur la proposition quy a esté faite de la part dudit sieur blerye et femme de voulloir bien batir a leur propres cousts depens une chappelle proche les pont neufs dans la paroisse de plechatel dans lendroit le plus convenable pour l'utilité du publicq et pour leur commodité particuliere et mesme s'obligent sur les mesme obligations cy dessus de rendre la dite chappelle preste et en estat d'y cellebrer la sainte messe sous deux ans, mesme a l'entretien tant de la couverture, cotture et blanchissage, qu'ornemens...

A.D. Ille et Vilaine, G 505^c, sous-liasse de Messac. Fondation au pont-neuf en messac du 3^e juillet 1709 par Luc Gesnis

messac (1) Papier timbré, 6 f^o

(1) François Blérye est marchand au Port de Messac (Cf Registres paroissiaux de Messac) mais Luc Gesnis précise bien que la chapelle est à construire en Pléchâtel.

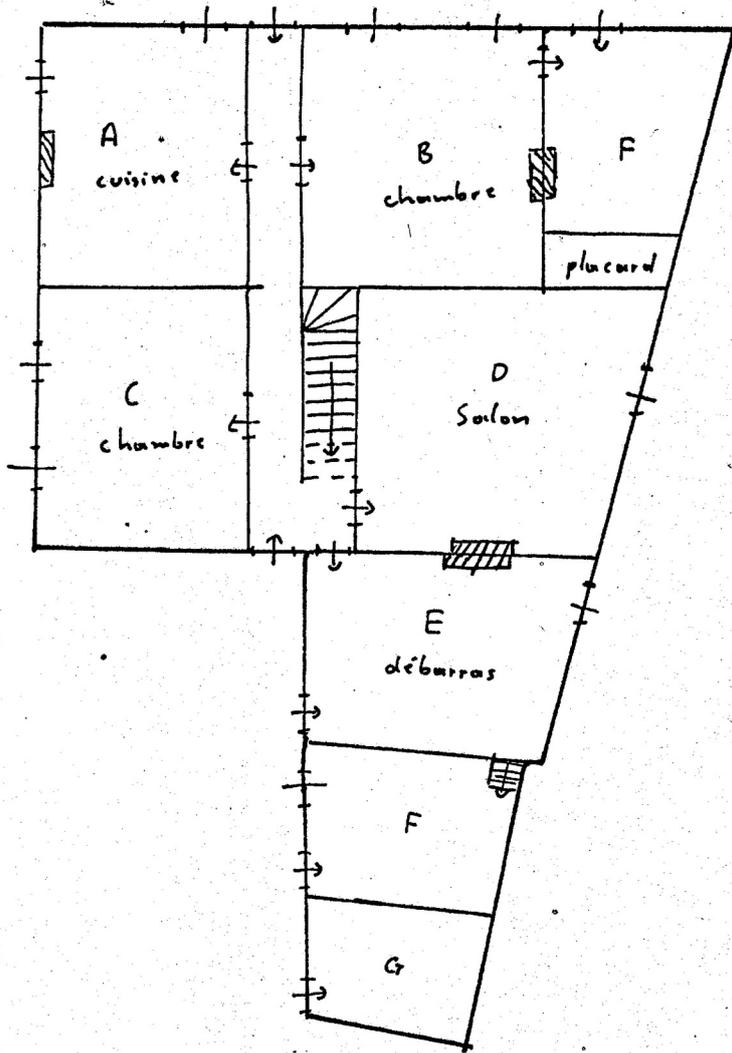
Demeure

Ancien manoir

Annexe 2

- croquis de plan

- rez de chaussée -



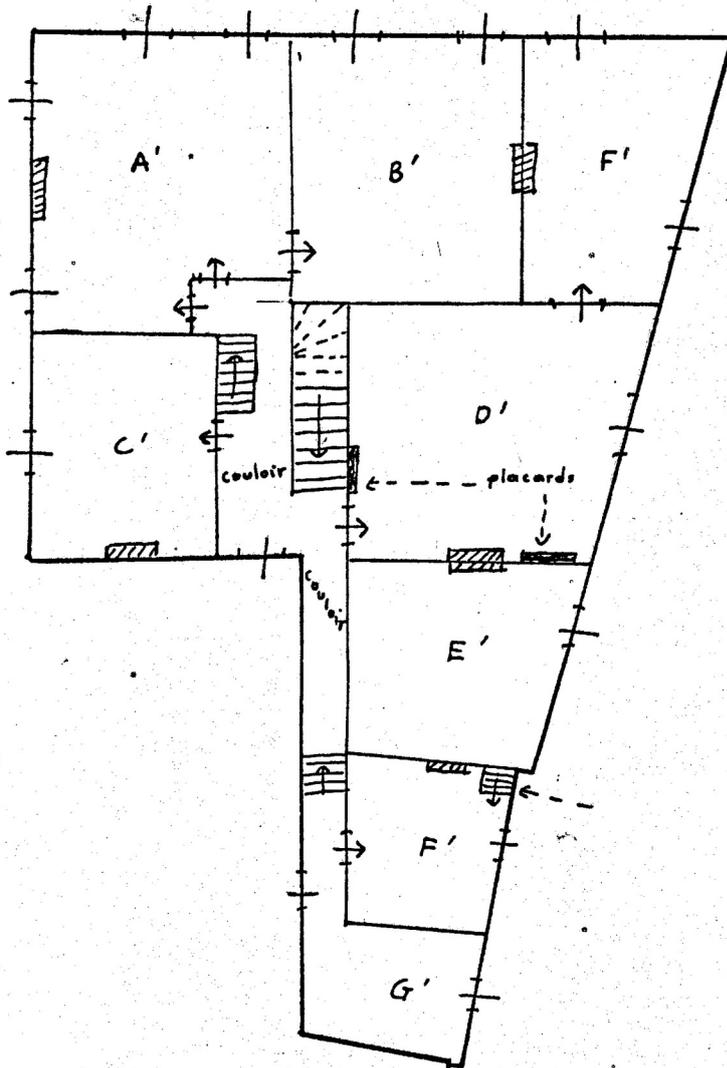
Demeure

Ancien manoir

Annexe 3

- croquis de plan -

- étage -



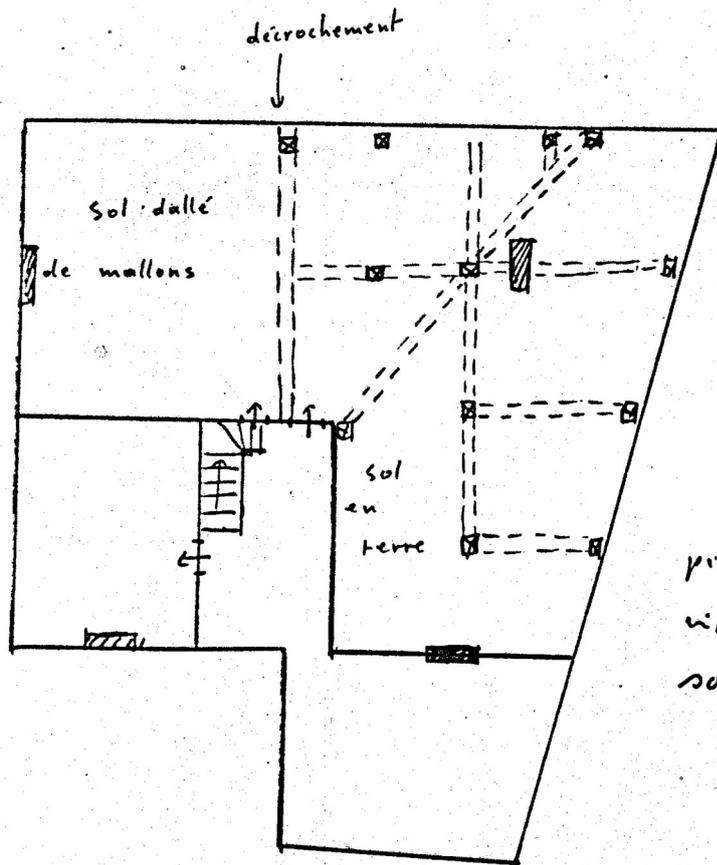
Demeure

Ancien manoir

Annex 4

- Croquis de plan

- comble -



En pointillé :
pièces de charpente
intégrées dans le
sol -

ANNEXE N° 5

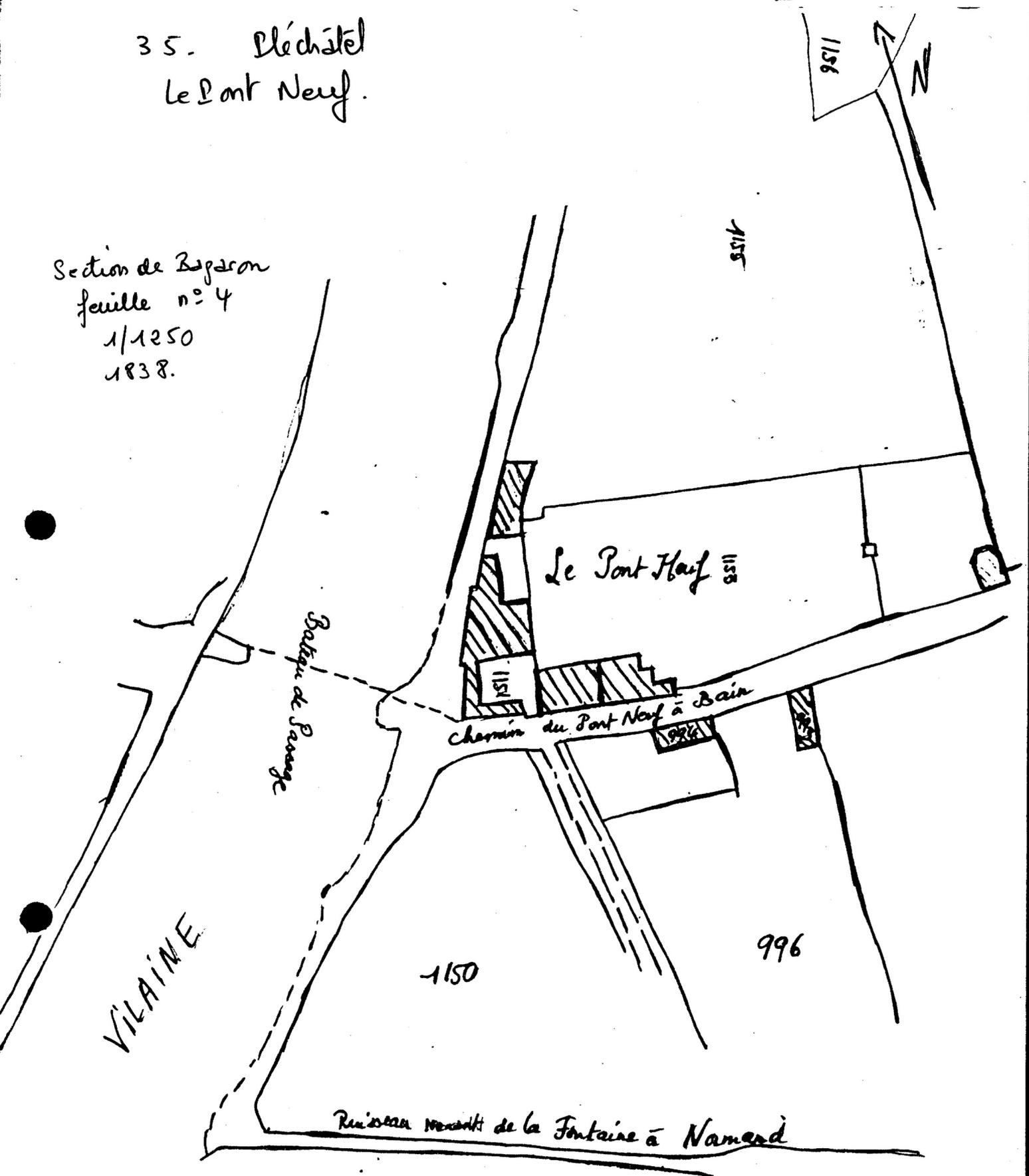
Le Pont-Neuf en 1853

On voit encore sur la Vilaine, au Port Neuf, les vestiges d'un pont attribué aux Romains, et même à Jules César. On cite, pour preuve de cette origine, que l'on a trouvé il y a quarante à cinquante ans, en démolissant une des piles de ce pont, pour élargir la rivière, des pièces en bronze et en cuivre, à l'effigie de Jules César. Le ciment qui a servi à faire cette maçonnerie est tellement dur, que l'on brise plus facilement les pierres qu'on ne les sépare. Un bac remplace aujourd'hui ce pont.

Dictionnaire historique et géographique de Bretagne OGEE (J.B.) 2^e édition
Rennes , Molliex 1843 - 1853. t. II p. 278 Complément de Marteville.

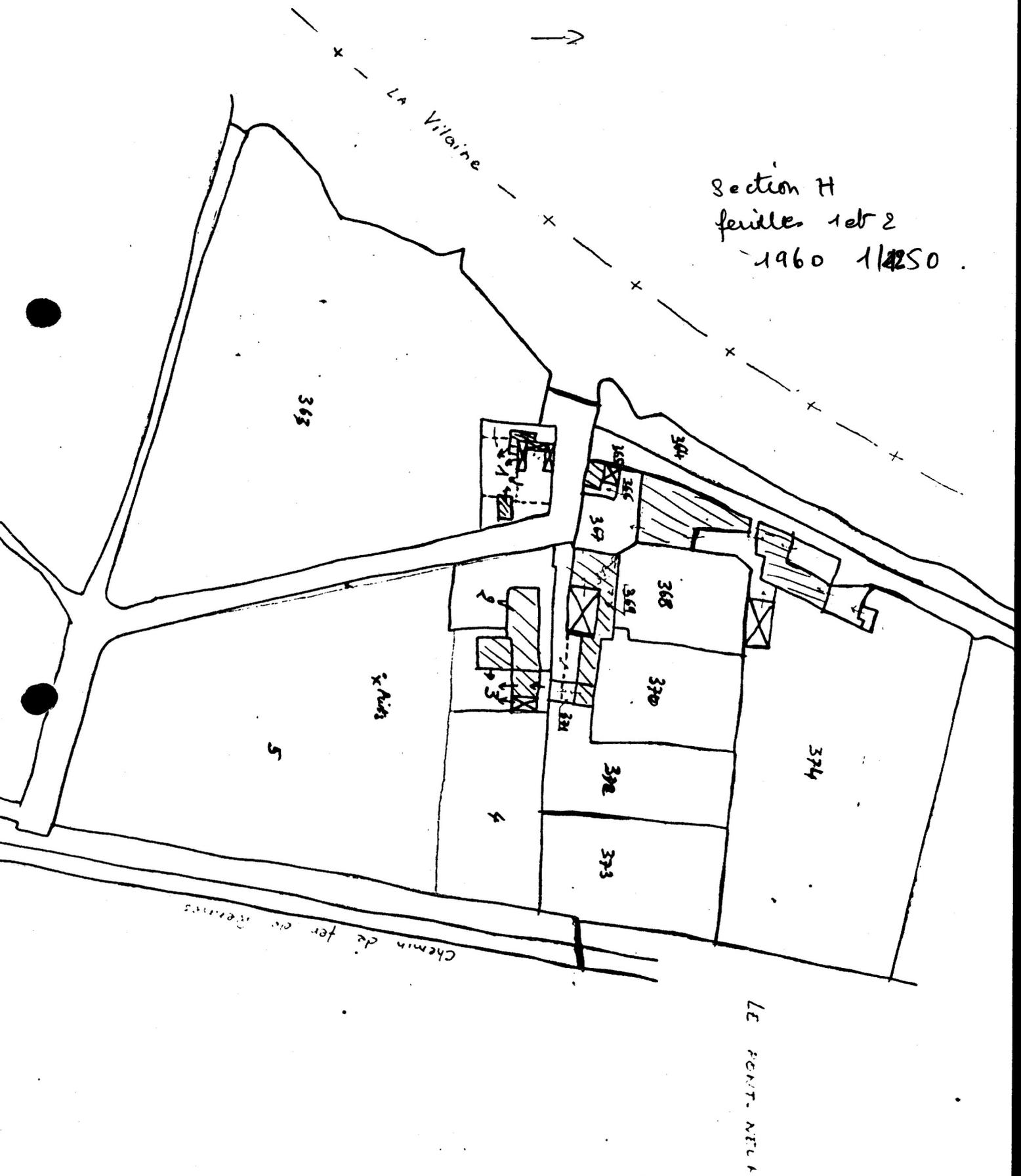
35. Pléchâtel
Le Pont Neuf.

Section de Bignon
feuille n° 4
1/1250
1838.



35. Pléchâtel
Le Pont Neuf.

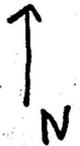
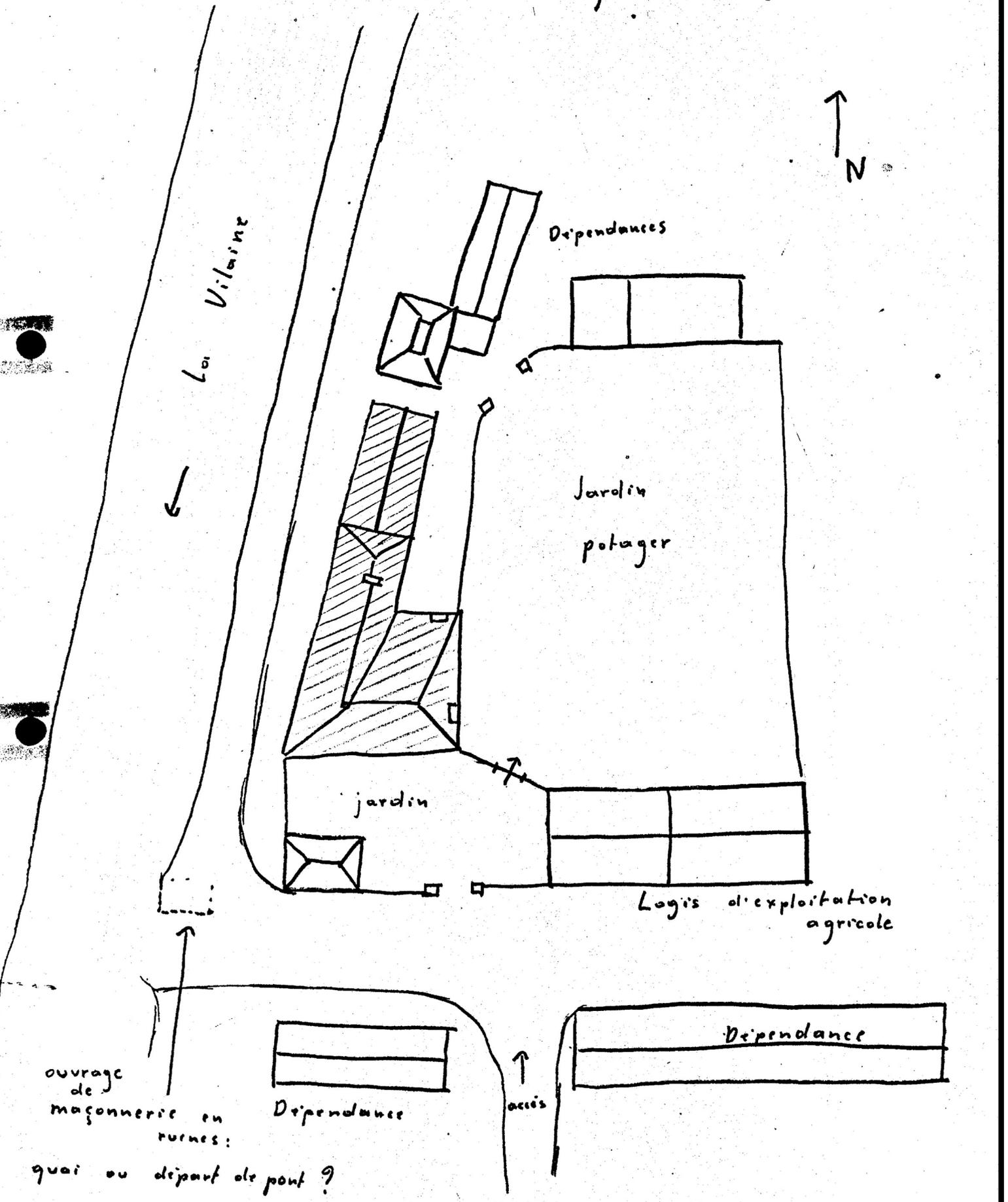
Section H
feuille 1 et 2
1960 1/4250.



Demeure

Ancien manoir

- plan de situation -



La Vilaine

Dépendances

Jardin potager

jardin

Lodis d'exploitation agricole

ouvrage de maçonnerie en ruines:

Dépendance

quai ou départ de pont ?

accès

Dépendance

Table des figures :

Pl.1 Plan et coupe V.V.
84 35 1234 P

DOC.3b Repro.Arch.Dep. Ille-et-Vilaine
La vilaine a Port Neuf 69 35 140 V

DOC.4b Repro.Arch.Dep. Ille-et-Vilaine
Le Port Neuf 69 35 141 V

FIG.1 Vue de situation Sud
70 35 582 V

FIG.2 Vue de situation Sud-Ouest
70 35 591 V

FIG.3 Vue prise du Sud-Ouest
70 35 583 V

FIG.4 Vue prise de la Vilaine,
rive Ouest 70 35 587 V

FIG.5 Vue Nord-Est
70 35 589 V

FIG.6 Vue Sud-Est
70 35 588 V

FIG.7 Elevation Sud
70 35 586 V

FIG.8 Elevation Ouest
70 35 585 V

FIG.9 Elevation Ouest
70 35 584 V

FIG.10 Aile Nord, face Est
70 35 590 V

FIG.11 Couloir du rez-de-chaussee
70 35 594 V

FIG.12 Etage, cage d'escalier
70 35 606 V

FIG.13 Rampe d'escalier : detail
70 35 595 V

FIG.14 Rez-de-chaussee : salon,
vue Sud-Ouest 70 35 846 V

FIG.15 Rez-de-chaussee : salon,
vue Nord-Est 70 35 847 V

FIG.16 Rez-de-chaussee : salon,
cheminee 70 35 593 V

FIG.17 Salon : buffet
70 35 592 V

FIG.18 Cheminee du rez-de-chaussee
70 35 604 V

FIG.19 Rez-de-chaussee, cheminee :
detail du trumeau 70 35 603 V

FIG.20 Rez-de-chaussee,
plaque de cheminee 70 35 700 X.

FIG.21 Etage : porte, face externe
70 35 609 V

Table des figur'es : (suite)

FIG.22 Etage : porte, face interne
70 35 608 V

FIG.24 Etage, chambre : placard Est,
detail 70 35 597 V

FIG.26 Etage, chambre : placard Nord,
detail 70 35 599 V

FIG.28 Cheminee a l'etage
70 35 605 V

FIG.30 Etage, aile Nord : cheminee
70 35 607 V

FIG.32 Charpente : detail
70 35 601 V

FIG.23 Etage, chambre : placard Est,
vue generale 70 35 596 V

FIG.25 Etage, chambre : placard Nord
70 35 598 V

FIG.27 Lambris a l'etage
70 35 610 V

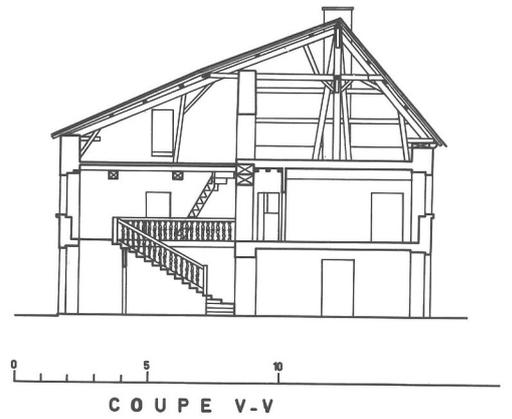
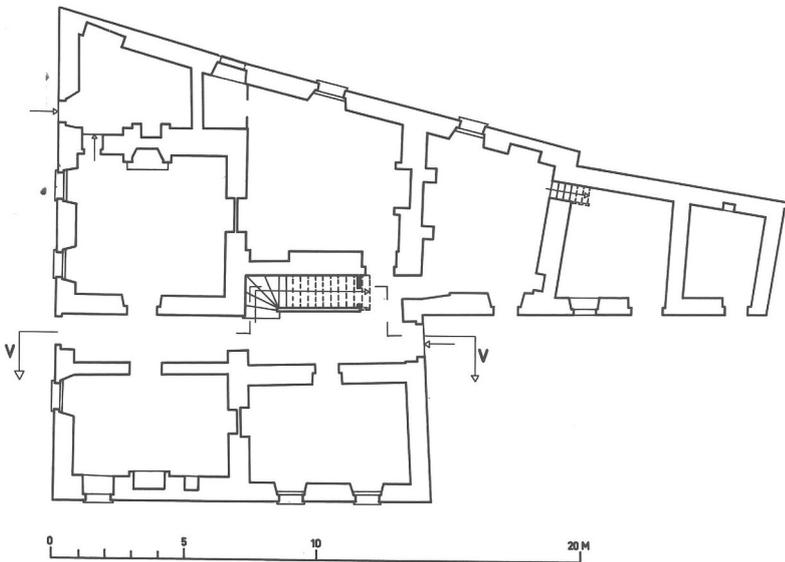
FIG.29 Etage, aile Nord : cheminee
70 35 602 V

FIG.31 Charpente, vue generale
70 35 600 V

35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

Pl.1 Plan et coupe V.V.

Cl. Inv. Artur 84 35 1234 P



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG.1 Vue de situation Sud

C1. Inv. Artur 70 35 582 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG.2 Vue de situation Sud-Ouest

C1.Inv.Artur 70 35 591 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG.3 Vue prise du Sud-Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 583 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

DOC. 3b Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
La vilaine a Port Neuf
Cl. Inv. Dagorn 69 35 140 V

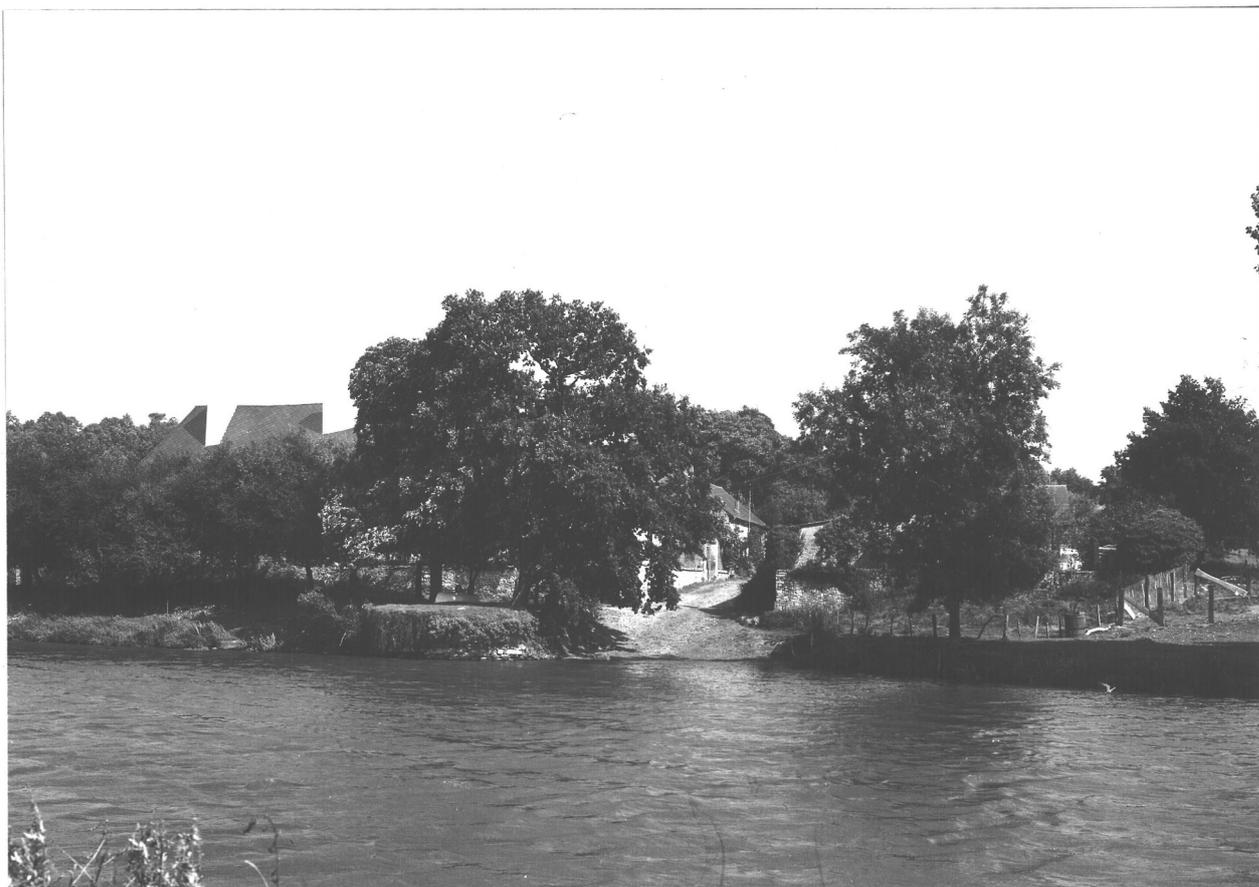
2634. Pléchâtel (I.-et-V.) — La Vilaine à Port-Neuf



E. Mary-Rousselière, édit., Rennes

35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

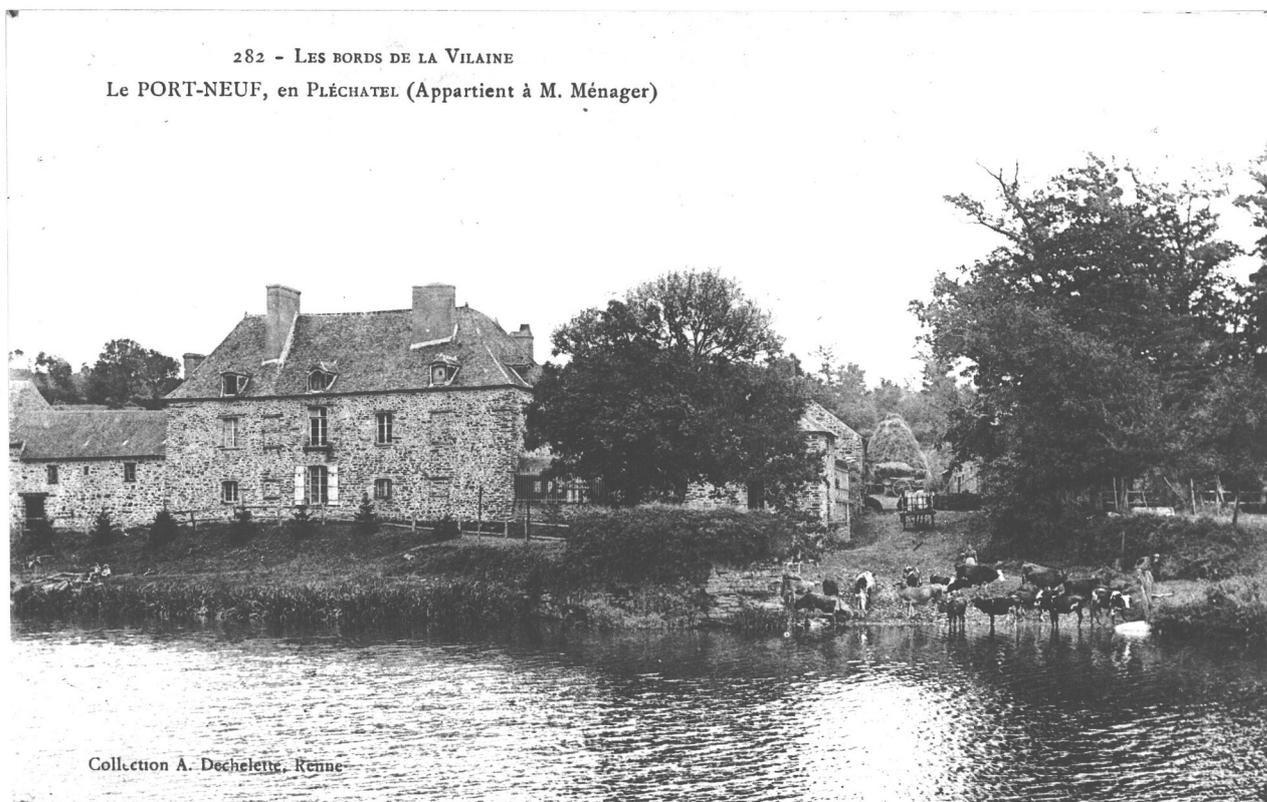
FIG.4 Vue prise de la Vilaine,
rive Ouest
Cl. Inv. Dagorn 70 35 587 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

DOC. 4b Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Le Port Neuf

Cl. Inv. Dagorn 69 35 141 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG. 5 Vue Nord-Est

C1. Inv. Artur 70 35 589 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG.6 Vue Sud-Est

C1. Inv. Artur 70 35 588 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANOIR

FIG.7 Elevation Sud

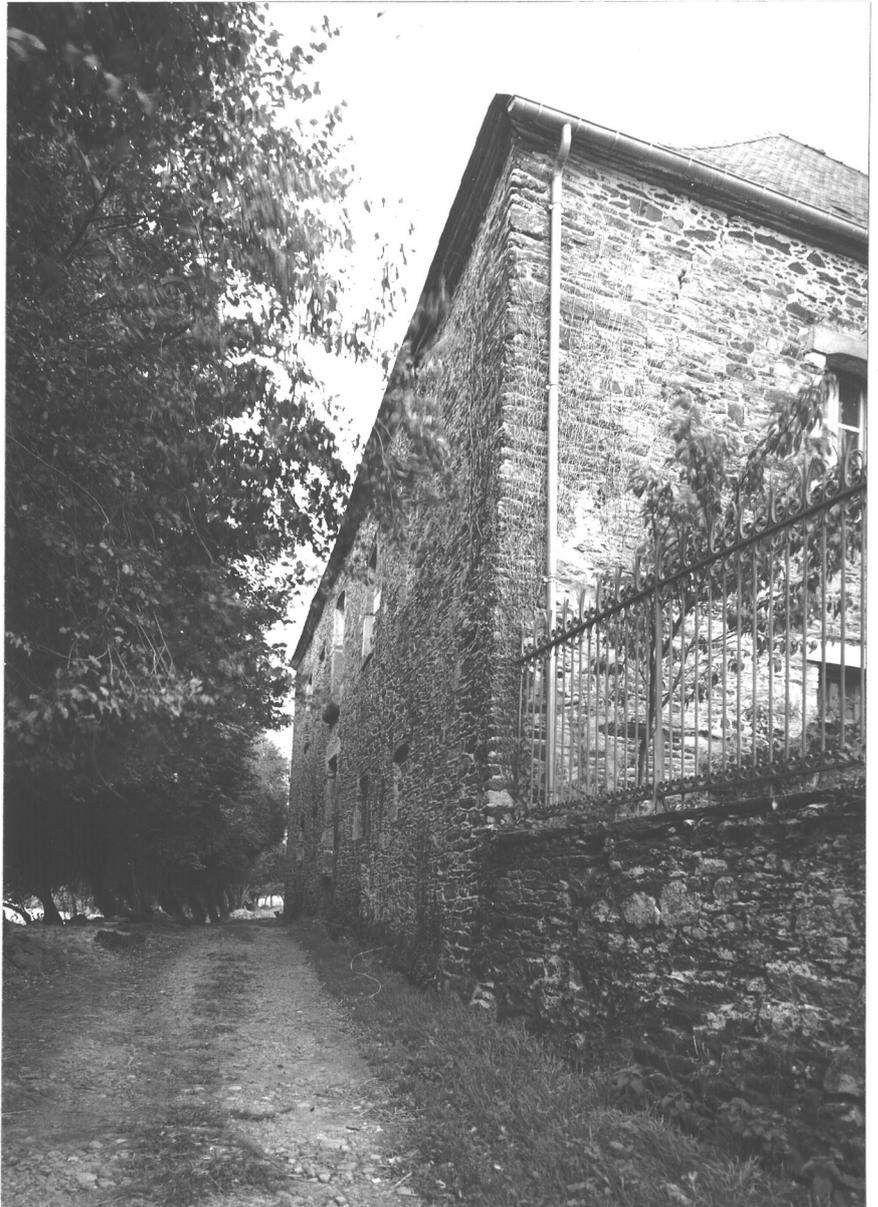
Cl. Inv. Artur 70 35 586 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG. 8 Elevation Ouest

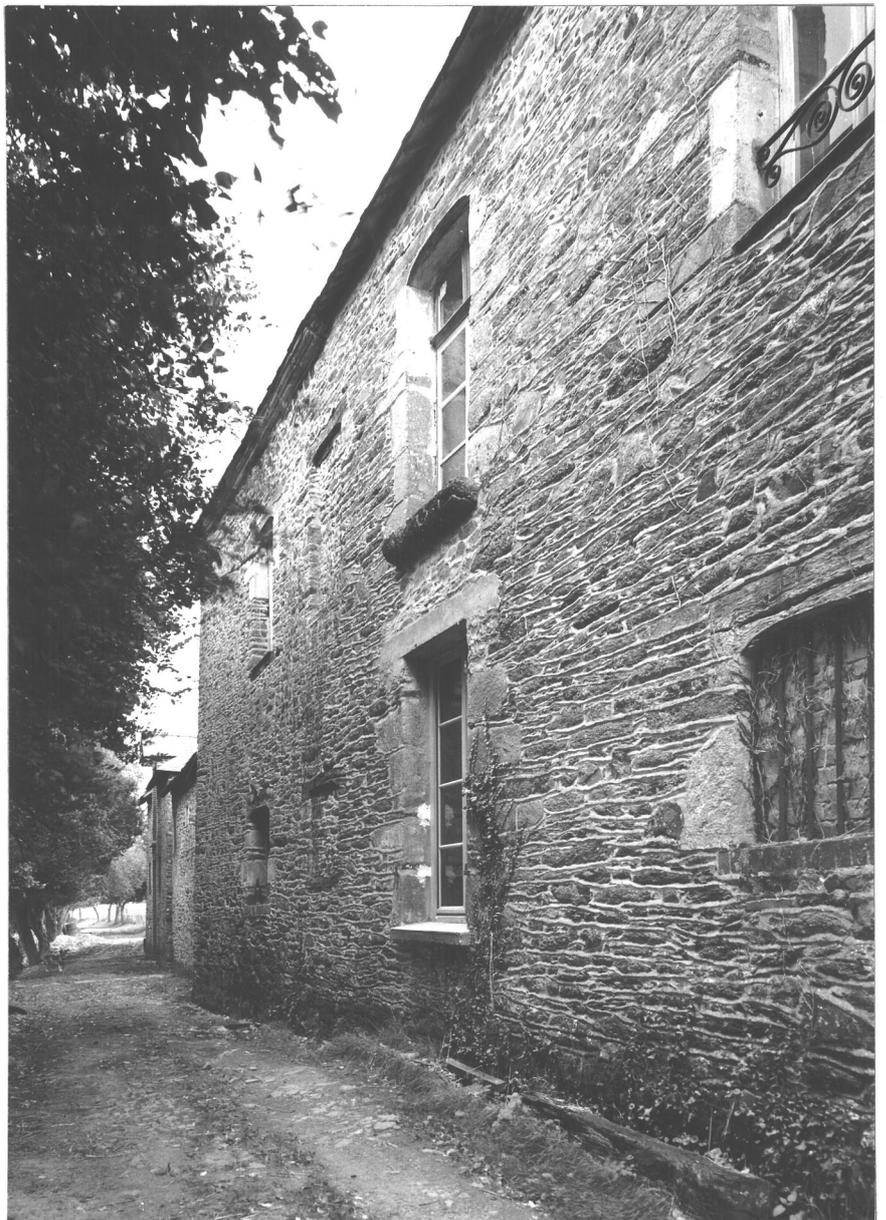
Cl. Inv. Artur 70 35 585 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG. 9 Elevation Ouest

C1. Inv. Dagorn 70 35 584 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG.10 Aile Nord, face Est

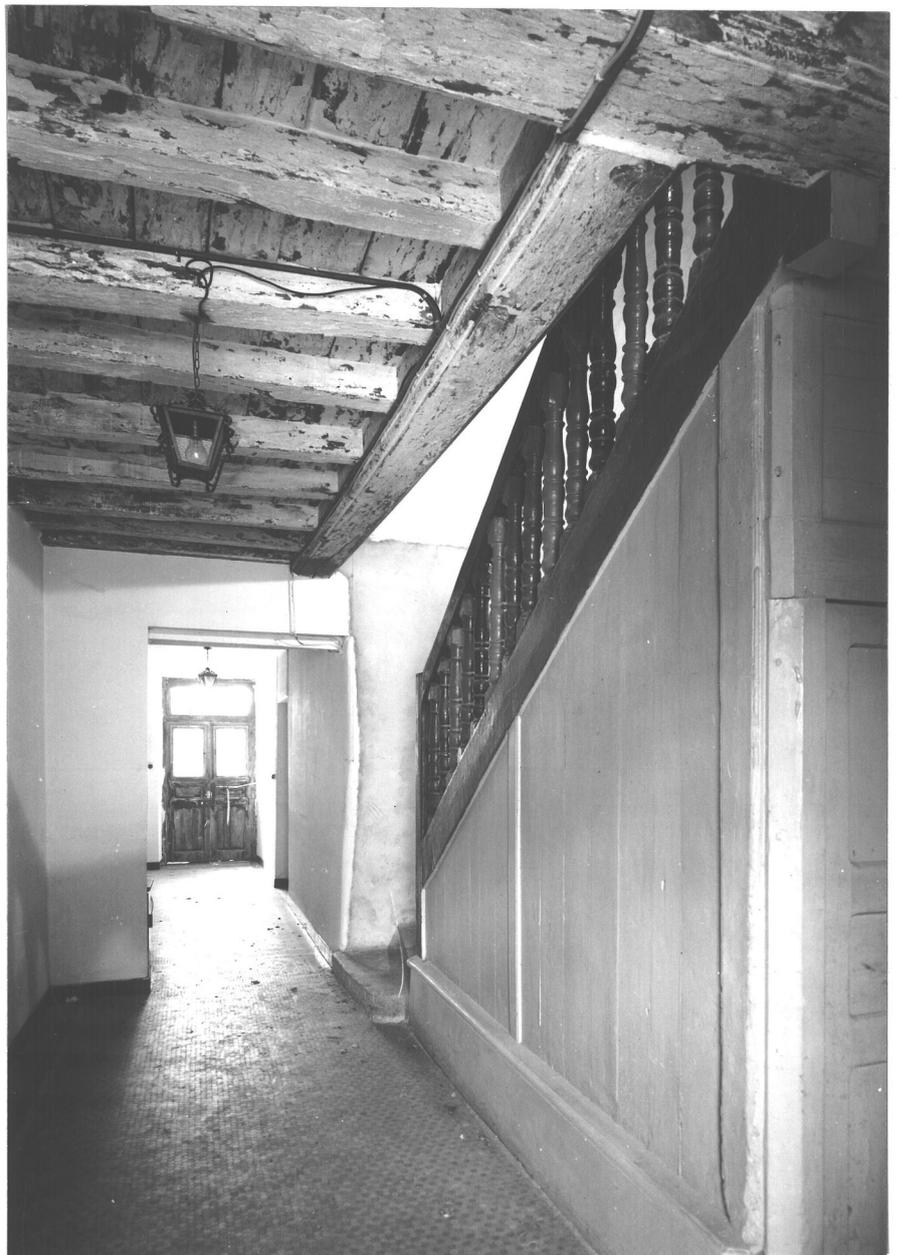
Cl. Inv. Dagorn 70 35 590 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG.11 Couloir du rez-de-chaussee

Cl. Inv. Artur 70 35 594 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG. 12 Etage, cage d'escalier

Cl. Inv. Artur 70 35 606 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG. 13 Rampe d'escalier : detail

Cl. Inv. Artur 70 35 595 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG. 18 Cheminee du rez-de-chaussee

Cl. Inv. Artur 70 35 604 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG. 19 Rez-de-chaussee, cheminee :
detail du trumeau
Cl. Inv. Dagorn 70 35 603 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANOIR

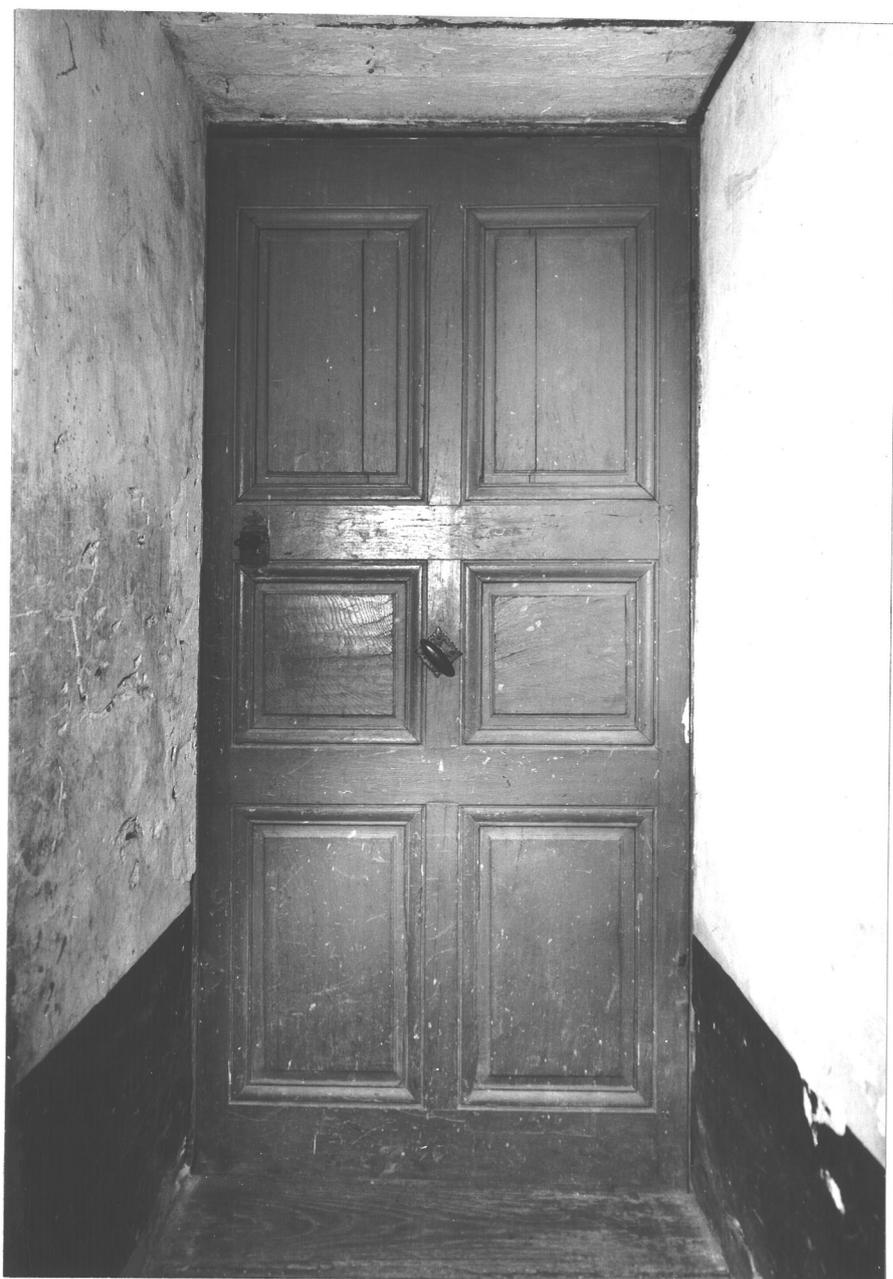
FIG. 20 Rez-de-chaussee,
plaque de cheminee
Cl. Inv. Dagorn 70 35 700 X.



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANOIR

FIG.21 Etage : porte, face externe

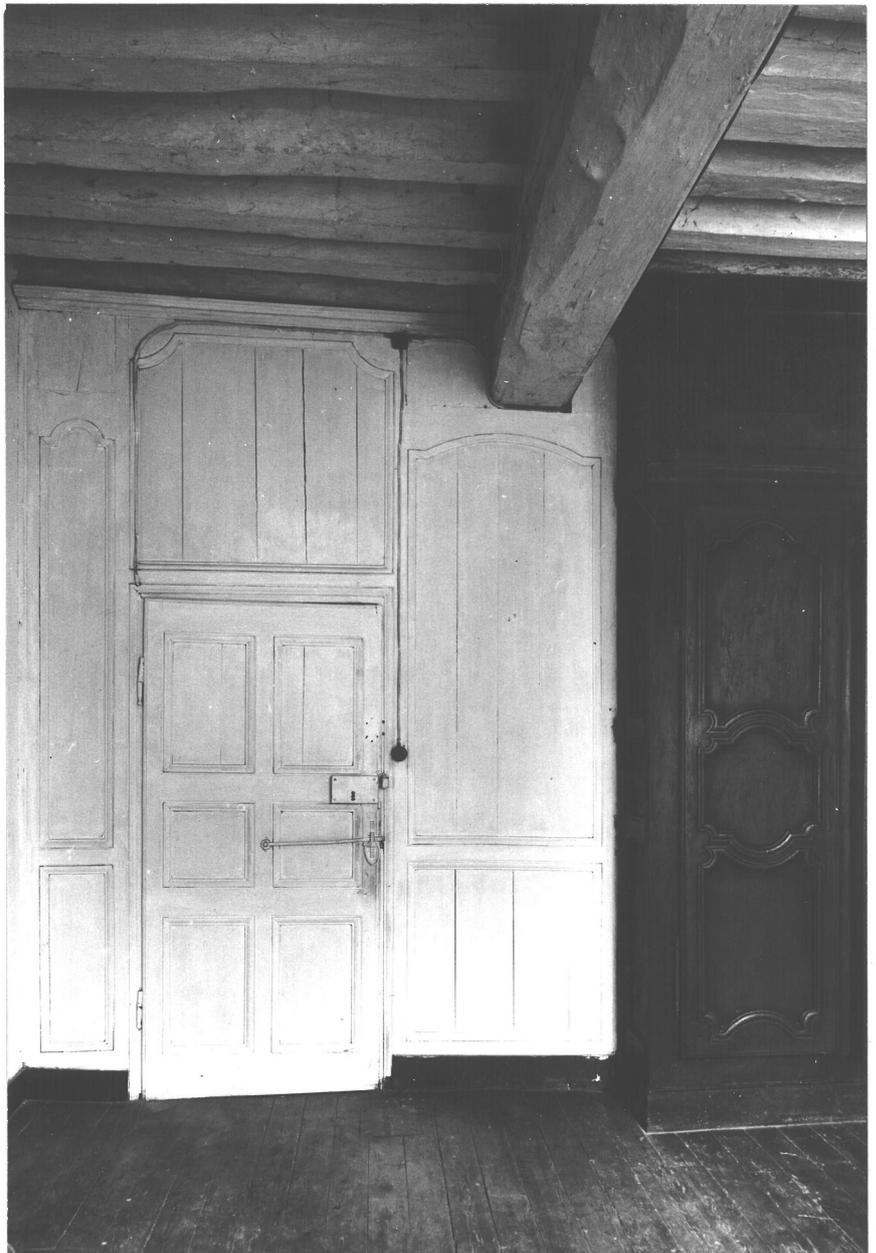
Cl. Inv. Artur 70 35 609 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG.22 Etage : porte, face interne

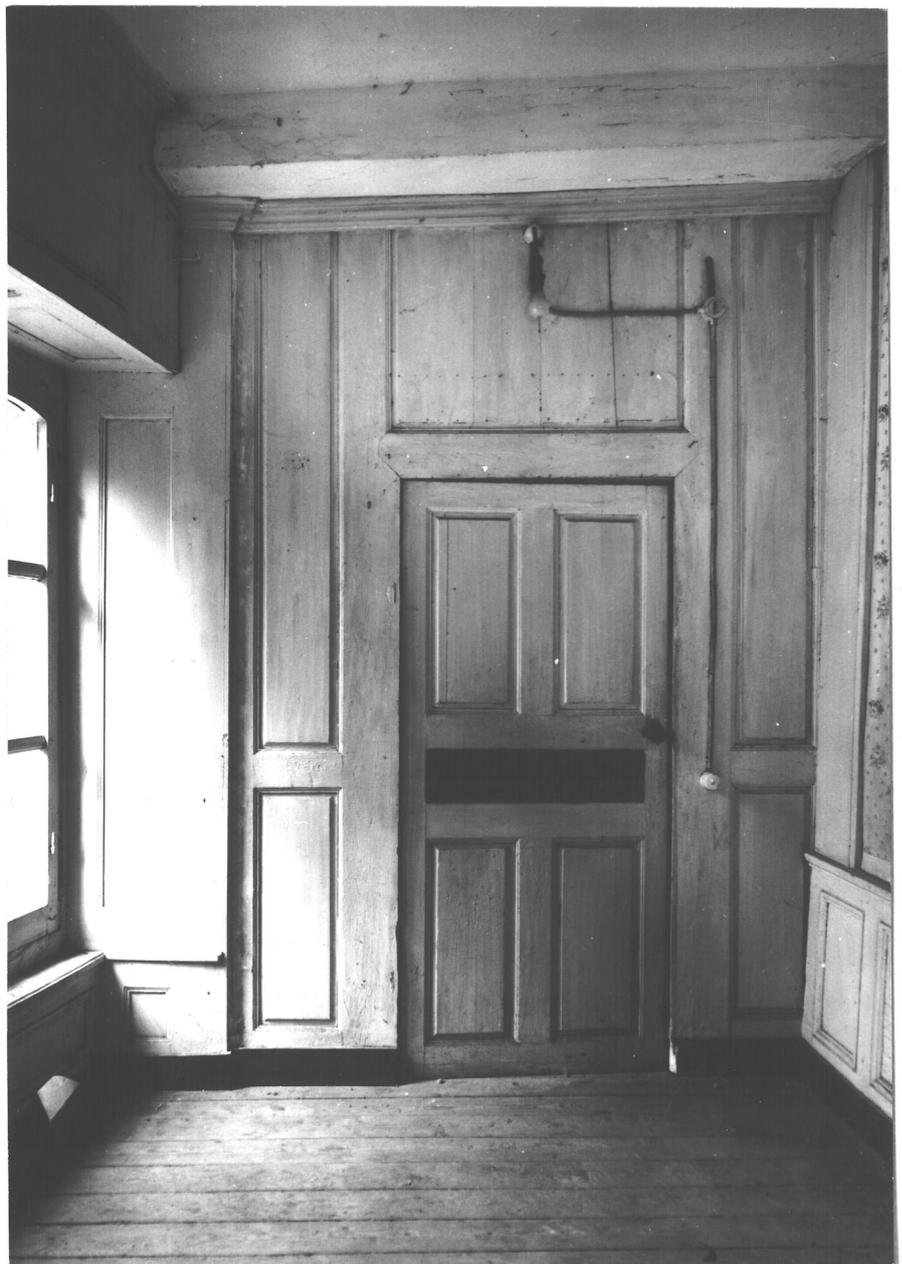
C1. Inv. Artur 70 35 608 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG. 27 Lambris a l'etage

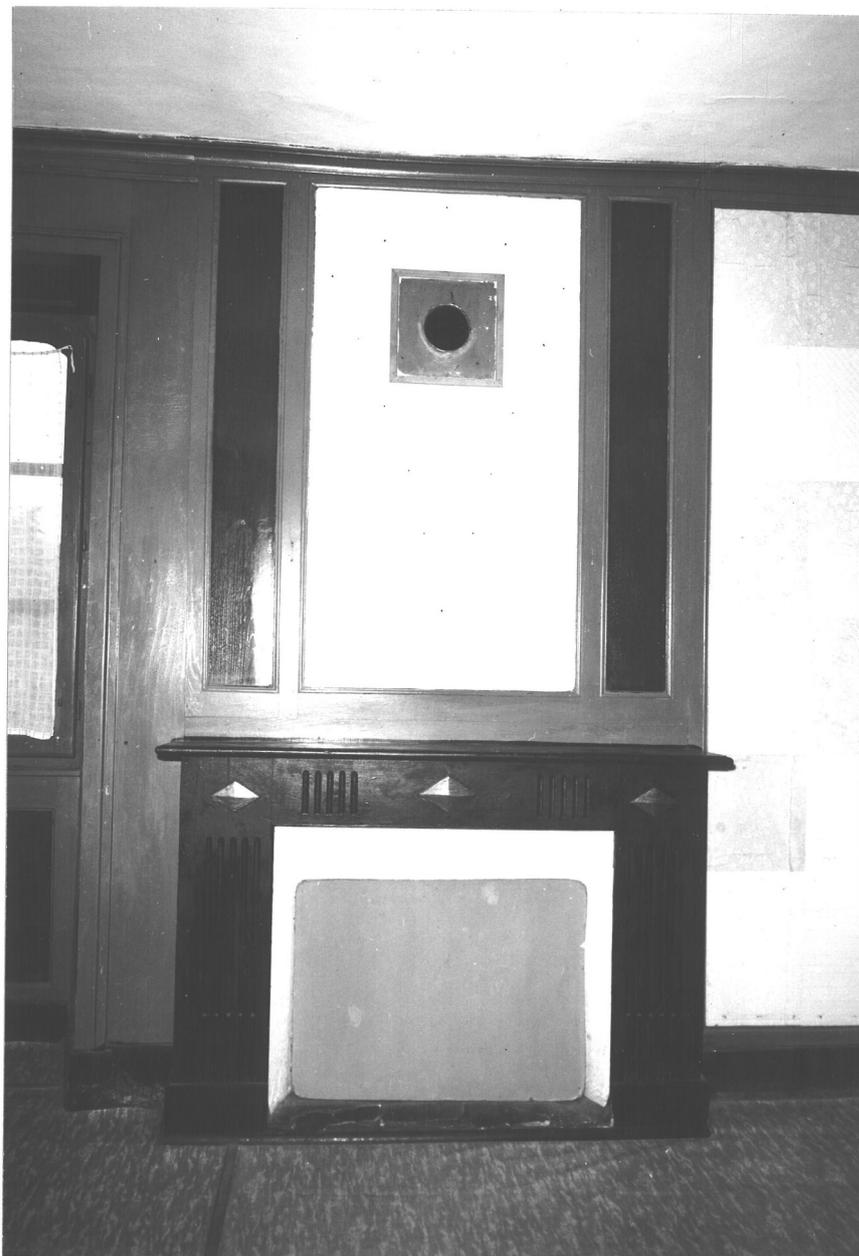
C1. Inv. Artur 70 35 610 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG. 28 Cheminee a l'etage

Cl. Inv. Dagorn 70 35 605 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG.29 Etage, aile Nord : cheminee

Cl. Inv. Dagorn 70 35 602 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG.30 Etage, aile Nord : cheminee

Cl.Inv.Artur 70 35 607 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDOIR

FIG.31 Charpente, vue generale

C1. Inv. Dagorn 70 35 600 V



35 PLECHATEL Pont-Neuf (Le)
MANDIR

FIG. 32 Charpente : detail

Cl. Inv. Dagorn 70 35 601 V

